

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MÉDICAUX****VIVA CRT-P**

Stimulateur cardiaque triple chambre

Avis de radiation

Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé le 21 février 2023

Faisant suite à l'examen du 21 février 2023, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 21 février 2023

Radiation de la liste des produits et prestations :

La Société MEDTRONIC France S.A.S informe la Commission qu'elle ne commercialise plus le dispositif VIVA CRT-P et demande par conséquent sa radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Cette référence est inscrite sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Référence à radier
3402762	Stimulateur cardiaque triple chambre, MEDTRONIC, VIVA CRT-P	C5TR01

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif